CERTIFICAT D'APTITUDE PROFESSIONNELLE

Diplôme intermédiaire POUR LES CANDIDATS EN 1 BAC PRO

CONTROLE EN COURS DE FORMATION

FICHE DE SYNTHESE A CONSERVER DANS L'ETABLISSEMENT

Session : Académie : NICE **Nom et prénom du candidat :**	PROPOSITION DE NOTE DESTINÉE AU JURY UG1 **FRANCAIS** **HISTOIRE GÉOGRAPHIE EMC** (coefficient 3)	**CERTIFICAT D'APTITUDE PROFESSIONNELLE** **Spécialité :** **Etablissement :**

SYNTHÈSE des 2 évaluations en CCF

L'épreuve de français et d'histoire-géographie-enseignement moral et civique se **déroule en première professionnelle ;** elle est constituée d'une situation d'évaluation comprenant deux parties : une partie écrite en français, une partie orale en histoire-géographie-enseignement moral et civique.

Dans le cadre d'une séquence : point de départ de la situation d'évaluation : **questions de vocabulaire et de compréhension sur un texte fictionnel** 5 points **Rédaction d'une production écrite réalisée en 3 étapes** *Première étape*, rédaction d'une production qui soit fait intervenir un changement de point de vue, soit donne une suite au texte, soit en change la forme (mise en dialogue à partir d'un récit, portrait d'un personnage à partir de vignettes de bande dessinée, etc.) » : 5 points *Deuxième étape*, le candidat reprend sa production initiale à partir de nouvelles consignes, ou d'une grille de correction, ou à l'aide d'un nouveau support textuel, ou d'un didacticiel d'écriture, etc. » : 6 points *Troisième étape*, le candidat finalise sa production, notamment à l'aide du traitement de texte lorsque cela est possible » : 4 points.	Le candidat se présente à l'épreuve avec **deux dossiers, l'un en histoire, l'autre en géographie** (constitués individuellement ou par groupe) comprenant chacun trois ou quatre documents de nature variée (textes, images, tableaux de chiffres, cartes …). Pour chaque dossier, ces documents sont accompagnés d'une brève analyse en réponse à une problématique relative à la situation historique ou géographique. Dans les deux disciplines, les documents concernent un des thèmes généraux du programme étudiés dans l'année. **Un de ces documents comporte une dimension civique en lien avec le programme d'enseignement moral et civique.** **L'épreuve orale, d'une durée de 20 minutes au maximum, porte sur les deux dossiers.** Dans un premier temps, le candidat présente un des deux dossiers, déterminé par tirage au sort. Cette présentation est suivie d'un entretien au cours duquel le candidat justifie ses choix et répond à des questions sur ce dossier. Des questions lui sont ensuite posées sur le second dossier.

Situation 1	Situation 2
FRANCAIS	**HISTOIRE-GÉOGRAPHIE-EMC**
/ 20	**/ 20**
Note la plus haute de la classe : /20 Note moyenne de la classe : /20 Note la plus basse de la classe : /20	**NOTE PROPOSEE AU JURY :** **/20** (somme des deux évaluations divisée par deux)